

**Approbation du procès-verbal de la séance
du 18 décembre 2023**

DEL01_2024_02_12

En exercice : 20

Présents : 17

Votants : 19

Le douze février deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, FEBRAS José, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, HERVO Ewen, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, Purenne Myriam.

Etaient absents excusés : GUÉGAN Christian, LE CAPITAINE Anne-Cécile, PROD'HOMME Anne Sophie

Pouvoirs : GUÉGAN Christian donne pouvoir à DUVAL Laurent, LE CAPITAINE Anne-Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas.

Le secrétariat a été assuré par : HERVO Ewen

Rapporteur : Monsieur Laurent DUVAL

↳ Le maire informera l'assemblée :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 mars 2023 a été rédigé par Monsieur Thomas JEGOUX, secrétaire de séance.

Il appartient aux membres du Conseil Municipal présents de le modifier ou de l'approuver.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

↳ **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023.

ADOPTÉ: à 13 voix pour, 6 contre et engagement du Maire à corriger les points soulevés par les élus d'opposition

P.J : PV du 18.12.23



Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

Fait à LANGUIDIC le 15 février 2024
ID: 056-215601014-20240215-DEL0120240212-DE

Le Maire,



Laurent DUVAL